



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 06 24 63 23 63

@ : contact.sportif@liguehdfft.fr

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE CRITERIUM FÉDÉRAL 2025/2026

Cécile TOILLIER

☎ 06 67 74 88 96

@ : ceciletoillier@hotmail.com

Cambrai, le 27 août 2025

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DU CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2025-2026

La circulaire sportive jointe précise le règlement du Critérium Fédéral Régional, la répartition des joueuses et joueurs dans chaque division et les montées et descentes.

La procédure pour l'inscription des joueuses et joueurs.

L'inscription des joueuses et joueurs du Critérium Fédéral s'effectue par l'intermédiaire de la plateforme <https://monclub.fftt.com/> et uniquement de cette manière.

Les Dirigeants des clubs peuvent inscrire leurs joueuses et joueurs avant les dates butoirs indiquées dans le tableau ci-dessous.

Dates limites des inscriptions au Critérium Fédéral de la saison 2025-2026 :

Date de l'épreuve	Date limite d'inscription et de désistement	Inscriptions valables pour les tours
1 ^{er} tour les 18 et 19 octobre 2025	Inscriptions jusqu'au 19 septembre 2025 à 12h00	1, 2, 3 et 4
2 ^{ème} tour 22 et 23 novembre 2025	Inscription jusqu'au 7 novembre 2025 à 12h00	2, 3 et 4
3 ^{ème} tour 24 et 25 janvier 2026	Inscriptions jusqu'au 9 janvier 2026 à 12h00	3 et 4
4 ^{ème} tour 14 et 15 mars 2026	Inscriptions jusqu'au 27 février 2026 à 12h00	4

*** toutes les divisions régionales ont lieu le samedi après-midi à 14h00**

ATTENTION : pour chaque tour du Critérium Fédéral, passée la date limite d'inscription, l'application SPID sera fermée et vous ne pourrez plus inscrire de joueurs pour le tour concerné.

Le règlement Régional du Critérium Fédéral, autorise un joueur, même inscrit, de ne pas participer à un tour de l'épreuve : sans justificatif avant la date limite d'inscription, avec justificatif après la date limite d'inscription.

Pour alléger les formalités administratives, il est désormais demandé aux joueuses et joueurs qui ne souhaitent pas participer à un tour auquel ils sont inscrits ou qui sont empêchés, de **le signaler obligatoirement par courriel**, au secrétariat de la Ligue ou du Comité concerné avec copie au responsable du Critérium Fédéral de l'échelon concerné, avant la date indiquée dans le tableau ci-après et repris dans le calendrier général de la Ligue.

Toute absence après inscription, sans avis aux instances pongistes citées ci-dessus entraînera une amende de 40 € (quarante euros)

Il est évident qu'une joueuse ou un joueur ayant un empêchement de dernière minute doit également signaler son absence pour un tour du Critérium Fédéral, même si la date limite d'avis de non-participation est dépassée : **un courriel avec justificatif, avant la date de l'épreuve annulera l'amende prévue.**

Pour certains Comités, l'inscription au Critérium Fédéral permet également la participation à d'autres épreuves qualificatives pour l'échelon régional, sans droit d'engagement supplémentaire :

- Finales départementales par catégories d'âges (si cette épreuve existe)
- Finales départementales par classement

Si la joueuse ou le joueur se qualifie, il pourra participer aux Finales Régionales et pourquoi pas, à la Finale Nationale de l'épreuve.

Participer au Critérium Fédéral, ce n'est pas uniquement disputer quatre tours d'une épreuve, c'est également la possibilité de participer à des finales départementales, régionales et même nationales.

L'inscription aux finales départementales et régionales est gratuite pour ceux qui ont participé au Critérium Fédéral.

Les tarifs pour la saison 2025/2026 :

Catégories administratives	Tarifs de l'Inscription
SENIORS - VETERANS	40,00 €
JUNIORS	25,00 €
CADETS	21,00 €
MINIMES	13,00 €
BENJAMINS	13,00 €
POUSSINS	13,00 €

Modalités du paiement des inscriptions au Critérium Fédéral.

Lorsqu'un dirigeant inscrit une joueuse ou un joueur au Critérium Fédéral, une imputation financière s'effectue automatiquement et un bordereau de paiement récapitulatif sera édité par le secrétariat de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table.

Les clubs ayant inscrit des joueuses et joueurs au Critérium Fédéral, recevront le bordereau de paiement (comme celui du paiement des licences) afin de régler leurs inscriptions qui devront être payées pour :

1^{ère} échéance pour les tours 1 et 2, paiement pour le vendredi 12 décembre 2025.

2^{ème} échéance pour les tours 3 et 4, paiement pour le vendredi 10 avril 2026.

Pour votre paiement, privilégiez le virement postal ou bancaire, avec envoi simultané du document « Avis de virement » disponible sur le site de la Ligue, (Si vous souhaitez régler par chèque, les chèques individuels de chaque joueur seront refusés : seul un chèque collectif pour tous vos joueurs inscrits avec un récapitulatif détaillé sera accepté).

Références bancaires de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table

CRÉDIT AGRICOLE à CAMBRAI

	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
RIB France	16706	05056	50529288004	29
IBAN International	FR76 1670 6050 5650 5292 8800 429			Code SWIFT AGRIFRPP867

Comme toujours, n'ignorez pas le document de paiement que vous allez recevoir et ne le laissez pas sans réponse. Si vous rencontrez des difficultés passagères, contactez le Trésorier général de la Ligue HdeF.

Un conseil : notez le nombre de joueurs que vous inscrivez au Critérium Fédéral et leur catégorie.

Cordialement.

Info : Tout ce qui concerne le Critérium Fédéral est géré au siège de la Ligue à CAMBRAI (contact@liguehdfitt.fr)

